



Stiftung Schweizerisches Notariat
Fondation Notariat Suisse
Fondazione Notariato Svizzero

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2007

Introduction

Inscrite au registre du commerce le 17 juillet 2004 (FOSC du 21 juillet 2004) et placée sous le contrôle de l'autorité fédérale de surveillance des fondations le 8 novembre 2004, la Fondation Notariat Suisse conclut, en 2007, son troisième exercice social.

Elle est dirigée par un Conseil de fondation, lui-même assisté par une Commission « Formation » et une Commission « Nouvelles Technologies ».

Conseil de fondation

En 2007, le Conseil de fondation a tenu trois séances (les 13 mars, 7 mai et 26 novembre 2007).

Au chapitre formation, le 2^{ème} séminaire de formation continue organisé à Lausanne puis à Zurich a tenu toutes ses promesses (cf. ci-dessous).

Dans le domaine des « Nouvelles Technologies », le Conseil, après analyse et débats, a décidé de souscrire, au nom de la Fondation Notariat Suisse, 10'000 actions nominatives de Fr. 1.-, soit Fr. 10'000.- au total, du capital-actions de la société SDMS SA créée le 22 mai 2007, avec siège à Lausanne. Cette société a pour but statutaire de fournir des services dans le domaine de la gestion de données.

M^e Philippe Frésard, à Berne, et M^e Rudolf Fasler, à Aarau, demeurent secrétaire du Conseil, resp. comptable de la Fondation.

Les membres du Conseil suivants ont été réélus pour une nouvelle période de fonctions: M^{es} Philippe Bosset, André Brunner, Klaus Bürgi, Carlo Luigi Caimi, Pierre-Philippe Courvoisier, Etienne Jeandin et Jürg Schmid. M^e Peter-Joseph Burri ayant quitté la tête de la Chambre des notaires fribourgeois, il a laissé sa place, fin 2007, à M^e Grégoire Piller. Enfin, le Comité consultatif a désigné son représentant au Conseil en la personne de M. le Prof. Denis Piotet, codirecteur du Centre de droit notarial de l'Université de Lausanne.

Comité consultatif

Le 26 novembre 2007, le Comité consultatif a tenu une séance plénière avec le Conseil de fondation. Une information sur les domaines d'activité et les réalisations de la Fondation a été donnée. Ont également été discutés la revalorisation du notaire dans l'Etat et la société, le « notariat électronique » et la codification fédérale de la forme authentique.

Le Comité consultatif se compose de M^e Roland Pfäffli, conservateur du registre foncier, et de MM. les Prof. Christian Brückner, Denis Piotet, Paul-Henri Steinauer, Jörg Schmid et Stephan Wolf.

Commission Formation

La Commission Formation s'est réunie à une seule reprise en séance plénière en 2007, afin surtout de faire un débriefing concernant le 2^{ème} séminaire de formation continue notarial sur le thème « La procédure d'instrumentation des actes authentiques - présentation générale et domaines particuliers » (le 26 janvier 2007 à l'Université de Lausanne en français, en vidéoconférence avec Manno au Tessin, et le 3 juillet 2007 à Zurich en allemand). La planification et l'organisation des deux séminaires ont été accomplies de manière très professionnelle notamment grâce à l'activité des sous-groupes de travail et des cellules responsables au plan administratif. Il y a eu 483 participants au total, soit 136 à Lausanne, 37 à Manno et 310 à Zurich, ce qui est remarquable.

L'évaluation des résultats de l'analyse des questionnaires de satisfaction portant sur le séminaire de Lausanne est bonne, voire excellente, aussi bien sur le plan du contenu et de la présentation que sur l'organisation et le choix des thèmes.

Pour le séminaire de Zurich, l'évaluation globale est bonne également. Un point qui donne à discuter et est susceptible d'amélioration est la tenue du repas à la « mensa » de l'Université de Zurich.

L'ouvrage comprenant les contributions de l'édition 2007 du séminaire a été publié en décembre 2007 en particulier grâce à l'activité de M. Jürg Schmid, puis adressé à tous les participants.

La Commission se compose de M^{es} Philippe Bosset, André Brunner, Etienne Jeandin, Michel Mooser, Franco del Pero et Jürg Schmid ainsi que du Prof. Jörg Schmid.

Commission Nouvelles Technologies

La Commission Nouvelles Technologies n'a tenu aucune séance en 2007, les questions ayant trait aux nouvelles technologies ayant été partiellement traitées à l'échelon du Conseil (prise de participation dans SDMS SA).

Berne, le 2 juin 2008

FONDATION NOTARIAT SUISSE

Philippe Bosset, président

Klaus Bürgi, vice-président